

Allinges, le 24 septembre 2019

INFORMATION

COUPES DE BOIS D'AFFOUAGE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que des coupes de bois de chauffage sont prévues en forêt communale.

Pour la bonne organisation de ces coupes, les habitants d'Allinges intéressés sont priés de s'inscrire en Mairie avant le 25 octobre 2019.

Ils devront être habitués à façonner du bois et équipés en matériel d'exploitation. Le règlement détaillé est consultable en mairie et sur le site de la commune (www.allinges.fr).

Les coupes seront attribuées à 14 € le stère.

Le tirage des affouages se tiendra en mairie d'Allinges le samedi 9 novembre 2019 à 9h00.

Le Maire,

François DEVILLE